



*Communiqué de presse
Paris, le 12 décembre 2016*

Aider les jeunes en difficulté à s'en sortir Premier bilan positif du Pacte 2^e chance Une France fraternelle

Lundi 12 décembre, Jean-François Carencu, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, a présidé un comité de pilotage et de suivi du Pacte 2^e chance. Ce fut l'occasion non seulement d'échanger avec des jeunes engagés dans ce dispositif mais aussi de dresser un premier bilan, un peu plus d'un an après son lancement, le 1^{er} juillet 2015.

« Et voilà, cela fait plus d'un an que nous avons lancé cette initiative et aujourd'hui, elle porte ses fruits. Nous avons permis à plusieurs dizaines de jeunes de retrouver le chemin de l'emploi et encore une fois, l'État et les entreprises ont su faire vivre les valeurs de fraternité et de solidarité de la France » a souligné Jean-François Carencu, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris.

Un premier bilan positif : 75 % de réussite

Depuis la création du Pacte 2^e chance par le préfet de région, 44 jeunes âgés d'environ 20 ans sont passés par ce pacte. Sur les 36 garçons et 8 filles concernés, seuls 8 jeunes ont abandonné, 33 jeunes, soit 75 %, ont donc bénéficié soit d'un CDI, d'un CDD soit d'une formation.

Signature d'une convention pour faciliter le logement

Trouver un travail, c'est bien mais ce n'est pas suffisant pour retrouver le chemin de sa vie, il faut également un toit, c'est en partant de ce constat, que le préfet de région, Jean-François Carencu a signé, ce jour, une convention avec le Service intégré d'accueil et d'orientation 75 (SIAO) et l'association Coallia pour favoriser l'accès à l'hébergement et au logement adapté des jeunes suivis par des structures d'insertion.

Plusieurs initiatives pour promouvoir le Pacte

Le comité de pilotage a aussi été l'occasion de faire un point sur les différents projets visant à promouvoir le Pacte. Ainsi, Yamina Benguigui a présenté un projet de documentaire sur le sujet. Par ailleurs, une bande dessinée du pacte, réalisée en collaboration entre Sciences Po

et le Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique (SGMAP), a également été présentée aux membres du comité de pilotage.

Pour rappel

Le Pacte a été lancé sous l'impulsion du préfet de région et préfet de Paris dont la réalisation a été confiée à un sous-préfet chargé de mission. Le 1^{er} juillet 2015, 3 « cellules emploi » ont été constituées dans 3 Zones de sécurité prioritaires (ZSP) des 18^e, 19^e et 20^e arrondissements. Une quatrième « cellule emploi » a vu le jour début 2016 appelée « Sud Parisien ». Elles sont toutes présidées par un membre du corps préfectoral assisté de deux délégués du préfet, une ou deux personnes qualifiées et des représentants de la mission locale, de pôle emploi et de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ).

Chaque cellule s'occupe d'une cohorte de 6 jeunes (en entrée/sorties) issues de la PJJ (en convention avec la préfecture) volontaires et ayant un projet professionnel. Ce projet est étudié en cellule emploi afin de proposer la meilleure insertion possible soit dans une formation, soit dans un emploi à terme. Les cellules tiennent des sessions mensuelles et un COPIL semestriel.

Contact presse



Préfecture de Paris et d'Île-de-France

01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr

Twitter : https://twitter.com/prefet75_IDF

Google + : <https://plus.google.com/+IledefranceGouvFrParis>